



Avis au public et à la communauté juridique

Le présent avis est émis afin d'informer les parties, les agents et les procureurs que la Cour canadienne de l'impôt prévoit mettre à l'horaire des journées dédiées à l'audition de requêtes à Montréal et à Vancouver.

Pour 2017, l'horaire des journées de requêtes est prévu comme suit :

**MONTREAL:**

9 janvier  
13 février  
6 mars  
10 avril  
8 mai  
12 juin  
11 septembre  
23 octobre  
20 novembre  
11 décembre

**VANCOUVER:**

20 février  
13 mars  
10 avril  
1er mai  
19 juin  
25 septembre  
16 octobre  
20 novembre  
11 décembre

Débutant en 2018, les journées de requêtes à Montréal et à Vancouver seront inscrites le deuxième lundi de chaque mois, sauf en juillet et août.

Veillez noter que des journées de requêtes à Toronto continueront à être inscrites tel qu'indiqué dans l'Avis au public et à la communauté juridique daté du 31 décembre 2015.

À noter également que si une journée de requêtes est un jour férié, elle sera remise au lundi précédant ou au lundi suivant.

La directive sur la procédure n° 2 demeure en vigueur.

Daté ce 29<sup>e</sup> jour de décembre 2016.

*(Original signé par)*

Eugene P. Rossiter  
Juge en chef